



La charte des sentiers sous-marins est consultable sur www.atelierbleu.fr

© Tribord



CPIE CÔTE PROVENÇALE

Pédagogie pour un sentier sous-marin

Le sentier sous-marin se définit comme un outil territorial à vocation pédagogique comprenant une activité sportive de découverte du milieu marin, en autonomie ou accompagnée, sur un site déterminé et sous la responsabilité d'une structure.

Initié en France par le Parc national de Port-Cros, le concept de sentier sous-marin (activité aquatique de découverte, avec au moins un masque) s'est lentement développé en s'appuyant tant sur des associations d'éducation à l'environnement que sur le réseau des aires marines protégées. Le sentier sous-marin répond à une demande sociale. Et s'il génère des retombées financières, il permet de canaliser la fréquentation des sites tout en sensibilisant les publics à la fragilité des milieux. Son atout maître réside alors dans la possible évolution des comportements.

Décider d'un sentier. Qui veut mettre en place ce type de sentier de découverte sous-marine doit alors s'interroger sur la nature de l'animation pédagogique à mettre en œuvre. Deux types d'activités peuvent être envisagées : une pratique encadrée, avec un guide diplômé ou, *a contrario*, une pratique autonome dont l'animation prend généralement la forme de panneaux en mer ou de tubas FM permettant d'écouter, dans l'eau, un contenu enregistré. Si cette deuxième option de sentier sous-marin autonome semble séduisante car le public peut appréhender la découverte à son rythme, elle mérite cependant d'être questionnée. En effet, la disponi-

bilité intellectuelle des plongeurs et leur capacité d'attention est forcément plus limitée sous l'eau que dans un espace ouvert. De la même manière, il est important de prendre en compte le niveau de compréhension d'une information lue ou entendue lors d'une pratique de loisir. On notera également que la longueur du texte sur le panneau est forcément limitée et qu'il est difficile de faire évoluer ce contenu, ne serait-ce qu'en coût de fabrication et d'amortissement. D'autres freins doivent également être pris en compte. Ils touchent à l'encombrement et l'impact sur le milieu de ces outils d'animation et aux coûts de mise en place et d'entretien liés à la dégradation du matériel, particulièrement en mer. Sans

compter le décalage entre le message et la capacité d'observation du pratiquant, ou encore l'absence de support/mémoire prolongeant le vécu de l'activité.

Une autre approche pédagogique. Sollicité par la commune de Cassis (13) pour la mise en place d'un sentier sous-marin autonome, le CPIE Côte provençale a réfléchi sur une approche pédagogique adaptée, permettant de répondre aux enjeux du gestionnaire (fragilité du site, gestion de fréquentation, coûts...), aux attentes du public (plaisir, découverte, information...) ainsi qu'à la nécessité de faire évoluer les comportements. Le parti pris visait à dissocier d'une

Le guide immergeable

Le livret est conçu comme un souvenir individuel afin d'en favoriser l'appropriation. Le contenu de ce support livret est conçu pour pouvoir évoluer facilement. Il sollicite le public au travers de questionnaires, contacts...

Ces documents sont disponibles sur le site www.ecorem.eu (partie Ressource). Le contenu des textes et le format du concept sont sous licence *Créative commons* (un système qui précise les conditions d'utilisation plutôt que de tout interdire). ●



Préparation pour une sortie en sentier sous-marin de Mugel en juin 2010.



© C. Marchal, CPIE Côte Provençale

part le temps de découverte, où le public cherche à vivre une expérience à travers ses sens, d'autre part un temps de la compréhension qui fait appel à la mémoire des situations vécues.

Pendant l'activité aquatique, le pratiquant utilise un guide d'animation immergeable. Celui-ci permet d'accompagner l'appropriation sensorielle du milieu marin en proposant des situations d'observation, d'émerveillement...

Ces situations de découverte sont localisées en mer par une bouée station ayant une forte identité visuelle (couleur et nom) coordonnée avec la fiche du guide immergeable concernée. Le guide d'animation immergeable est remis en prêt aux usagers (groupe de 1 à 4 personnes) avec un engin flottant facilitant également la sécurité.

La mise en œuvre de ce sentier sous-marin autonome s'appuie sur le club cassiden de plongée qui propose aussi une visite guidée.

Hors de l'eau, les pratiquants peuvent ensuite recevoir une information plus détaillée, en lien avec ce qu'ils ont vécu. Pour cela, le livret individuel du pratiquant (donné lors de l'activité) présente les principaux lieux découverts, les enjeux environnementaux sur ces espaces et les comportements à privilégier.

Ce livret intègre des éléments de psychologie sociale en lien avec les expériences et travaux réalisés avec un laboratoire spécialisé d'Aix, sur le passage à l'acte et l'engagement individuel. Ainsi, en plus de connaissances et de conseils pratiques, le livret invite chacun à réaliser un bilan personnel de ses habitudes et offre la possibilité de prendre un engagement concret en faisant évoluer un de ses comportements.

Diminuer l'impact. Comment diminuer l'impact environnemental d'une telle activité? À Cassis, la fréquentation instantanée est maîtrisée par le biais du nombre d'outils d'animation mis à disposition des visiteurs. Il n'y a en effet que peu d'intérêt à aller sur site sans le guide immergeable. Par ailleurs, les aménagements sont constitués par de simples bouées station fixées sur ancrage écologique. Les documents ont été imprimés sous un label Imprimvert.

Sans oublier que le CPIE a réalisé un diagnostic environnemental préalable visant à préciser la localisation du site de pratique en fonction de la fragilité des espaces. Cette réflexion a été conduite avec des acteurs locaux (club de plongée, pêcheurs, gestionnaires du site...). En 2008, le « *Guide méthodologique et technique des sentiers sous-marins* » a vu le jour pour faire le point et répondre aux questions des candidats à une telle expérience (cf. en savoir plus). ●

Éric Jourdan Chargé de mission
CPIE Côte provençale
e.jourdan@atelierbleu.fr

EN SAVOIR PLUS

Guide méthodologique et technique des sentiers sous-marins, 2008.
www.atelierbleu.fr

En chiffre 20 euros

Tel est le montant de la participation financière pour un groupe de quatre personnes désireuses de découvrir seules ce sentier sous-marin. Le matériel, palmes, masque, tuba et combinaison, peut être loué en supplément.

La conception du projet est revenue à 20 000 euros (étude, accompagnement technique, ingénierie pédagogique, réalisation des outils, photos, éditions de documents, balisage). Les frais de gestion sont constitués des frais de personnels d'animation auxquels il convient d'ajouter la maintenance des quatre bouées stations et des engins flottants. ●

Analyse des moyens pour l'activité aquatique <small>extrait¹</small>	
Avantages	Inconvénients
Panneaux émergés	
<ul style="list-style-type: none"> • Messages identiques pour tous, validés et en lien avec la Charte des sentiers sous-marins. • Information permanente. 	<ul style="list-style-type: none"> • Fait seulement appel à la mémoire visuelle. • Difficulté à mémoriser les informations. • Information décalée avec l'observation • Impact visuel.
Panneaux immergés	
<ul style="list-style-type: none"> • Information permanente liée au milieu. • Peu de décalage entre le message et l'observation. • Appui possible sur les bouées. 	<ul style="list-style-type: none"> • Contenus succincts. • Pas toujours facile à lire sous l'eau. • Fréquentation concentrée autour des panneaux (risque de dégradation). • Entretien, nettoyage.
Tubas FM avec émetteur sur la plage	
<ul style="list-style-type: none"> • L'écoute est plus facile que la lecture. • Informations plus détaillées que sur des panneaux immergés. 	<ul style="list-style-type: none"> • Moins de liberté: il faut respecter l'heure de diffusion. • Concentration du groupe sur un même lieu. • Décalage possible entre le message et l'observation. • Problèmes de réception si l'émetteur est éloigné.
Bouées émettrices avec tubas FM	
<ul style="list-style-type: none"> • Idem que pour tubas FM • Parcours effectué à son rythme. • Étalement de la fréquentation dans l'espace et le temps. • Possibilité d'accueil de pratiquants en nombre sur le site. 	<ul style="list-style-type: none"> • Décalage possible entre le message et l'observation.
Bouées de balisage du site	
<ul style="list-style-type: none"> • Sécurité. • Appuis si poignées. 	<ul style="list-style-type: none"> • Installation et autorisations.

1. *Guide méthodologique et technique des sentiers sous-marins* (cf. en savoir plus)